



# Le COURRIER des Éleveurs

Avril 2015

Dans ce numéro

- Spécial Élections du Syndicat
- La PAC
- La DSN
- Actualités
- Les Palmarès
- Les Classements



De gauche à droite, de haut en bas : Adrien Rambaud, Alain Chopard, Alette Forien, Loïc Malivet, Antoine de Talhouët-Roy, Daniel Cherdou, Axelle Nègre de Watrigant, Alain Régnier, Christiane Head-Maarek, Thierry Dalla Longa, Jean-Louis Lucas, Louis Lafitte, Henry Roussignhol, Hubert Honoré, Jean Biraben, Mathieu Daguzan-Garros, Antonia Devin, Jean-Pierre Colombu, Julian Ince, Jean-Pierre Deroubaix, Céline Sirven-Gualde, Pierre Julienne, Kamel Chehboub, Edwige le Métayer, Nicolas de Lageneste, Pascal Noue, Jean-Hugues de Chevigny, Patrick Barbe, Pierric Rouxel, Roger-Yves Simon, Thierry Grandisr, Tim Richardson, Mathieu Lalanne, Patrick Davezac (© coll. Privée), Yves Frémot (©France Sire)

257, avenue Le Jour se Lève  
92655 Boulogne Cedex  
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax : 01 47 61 04 74  
info@syndicatdeseleveurs.fr





## Édito du Président

Chers Eleveurs,

Vous avez été très nombreux à participer aux élections des membres du Comité du Syndicat des Eleveurs.

Je remercie tous les candidats, élus ou pas ; leur engagement témoigne de la bonne santé et de l'importante dynamique de notre Syndicat qui, plus que jamais, est l'une des forces politiques et institutionnelles majeures de notre filière.

Lors de la première réunion de Comité, j'ai échangé avec des élus motivés et prêts à s'impliquer à tous les niveaux et dans toutes les Commissions de la mandature. Je vous laisse découvrir la richesse des membres qui les composent dans les pages suivantes.

Je suis très heureux d'avoir été réélu à la Présidence du Syndicat, cette nouvelle mandature s'appuiera sur les bases solides qui ont été échauffées lors des quatre années passées. Elle aura donc encore plus d'occasions de se consacrer aux sujets qui tiendront la tête et la corde de l'avenir de la filière et du métier d'éleveur.

Je vous souhaite beaucoup de succès, dans vos élevages et sur les champs de courses.

Loïc Malivet



## Calendrier des Éleveurs

- **28 avril :**  
Breeze-Up OSARUS  
à La Teste
- **9 mai :**  
Breeze-Up ARQANA  
à Saint-Cloud
- **9-10 mai :**  
Week-end EFTBA  
Assemblée Générale  
à Longchamp le 10 mai
- **1<sup>er</sup> - 2 juillet :**  
Vente d'Été ARQANA  
à Deauville

## Assemblée Générale du Syndicat

En raison des élections des membres du Comité, le Syndicat des Eleveurs a tenu son Assemblée Générale électorale un peu plus tôt dans l'année, le 22 mars sur l'hippodrome d'Auteuil. En parallèle de la réunion avait donc lieu le dépouillement du vote des adhérents qui élisaient leurs 30 nouveaux représentants pour 4 ans.

43 éleveurs s'étaient portés candidats. Cette élection suscite toujours un vif intérêt chez les éleveurs. Le taux de participation a été de 34 %, ce qui, pour une élection syndicale, est un score très satisfaisant. Sous contrôle d'un huissier, le dépouillement s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Voici la liste des 30 membres élus (par ordre décroissant de voix reçues) :

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DU COMITÉ • 22 Mars 2015			
Ont été élus			
Rang	Nbr Voix	Nom	Prénom
1	588	Simon	Roger-Yves
2	585	Lageneste	Nicolas de
3	577	Régnier	Alain
4	564	Head-Maarek	Christiane
5	563	Talhouët-Roy	Antoine de
6	561	Chevigny	Jean-Hugues de
7	552	Daguzan-Garros	Mathieu
7	552	Noue	Pascal
9	551	Le Métayer	Edwige
10	546	Rouxel	Pierric
11	536	Forien	Aliette
12	535	Chopard	Alain
13	532	Richardson	Tim
14	529	Cherdo*	Daniel
15	523	Biraben	Jean
16	521	Devin	Antonia
17	488	Sirven-Gualde*	Céline
18	486	Deroubaix	Jean-Pierre
19	483	Honoré	Hubert
20	481	Lucas	Jean-Louis
21	479	Davezac	Patrick
22	458	Dalla Longa*	Thierry
23	451	Ince*	Julian
24	443	Lafitte	Louis
25	438	Lalanne*	Mathieu
26	435	Rambaud*	Adrien
27	433	Grandsir*	Thierry
28	429	Julienne	Pierre
29	413	Barbe	Patrick
30	394	Colombu*	Jean-Pierre

*Henry Roussignol a obtenu 422 voix mais, étant devenu membre de droit du fait de sa nouvelle Présidence des éleveurs du Centre-Est, il a cédé son siège au 31<sup>e</sup> au nombre de voix, à savoir Jean-Pierre Colombu.*

\* éleveurs n'ayant jamais siégé au Comité du Syndicat.



Assemblée générale du 22 mars  
© Scoop Dyga

### Ils s'ajoutent aux membres qui siègent au Comité comme membres à qualités :

- **Loïc Malivet**, *Président de l'Asselco*
- **Yves Frémiot**, *Président du Syndicat du Sud-Ouest*
- **Henry Roussignol**,  
*Président du Syndicat du Centre-Est*
- **Kamel Chehboub**,  
*Président du Syndicat du Sud-Est*
- **Axelle Nègre de Watrigant** par délégation  
d'Yves Plantin, *Président de l'AFAC*
- **Paul Couderc**, *Président d'Anglo Coues France*.

En marge du dépouillement, avait lieu l'Assemblée Générale du Syndicat. Lors de son rapport moral, le **Président Loïc Malivet** a fait le bilan de ces quatre années à la tête du Syndicat. Il s'est montré satisfait car les piliers de son projet électoral qui l'avaient vu élire ont été mis en œuvre et ont porté leurs fruits. Ainsi, le Syndicat a, lors de la mandature, très bien redressé les comptes qui aujourd'hui lui assurent un fonctionnement pérenne sur des bases saines. Les grands axes politiques qui étaient de maintenir toute la dimension agricole du métier d'éleveur de pur-sang, de renforcer l'influence du Syndicat à France Galop, de se battre pour maintenir le taux réduit de la TVA pour la plus grande assiette possible des activités agricoles, de trouver des débouchés pour la production des éleveurs et d'améliorer la qualité du parc d'étalons ont été largement mis en œuvre. Plus que satisfaisant, également, le rayonnement à l'international du Syndicat qui a pris la Présidence de la Fédération Européenne des Eleveurs de Pur-sang (EFTBA) et qui a été très actif dans les réunions mondiales d'associations d'éleveurs notamment en Angleterre et au Chili. De plus, les **Jeunes Eleveurs** ont pris un essor inédit au cours de cette mandature avec des projets dont il faut être fier comme celui de la première Journée des Jeunes Eleveurs européens.

Enfin, le Syndicat maintient sa position de leader en matière sanitaire et fiscale et apporte un service sur mesure à tous ses adhérents. Les efforts sur une meilleure communication sont à poursuivre. Alette Forien, trésorière, présente le compte de résultat 2014 qui est approuvé à l'unanimité.

**Camille Vercken** a ensuite pris la parole pour évoquer quelques dossiers importants de la mandature et révélateurs du travail de fond fait au Syndicat : le projet de règlement zootechnique en cours à Bruxelles qui pourrait se révéler un réel "tsunami" réglementaire puisqu'il vise à harmoniser les conditions de reproduction entre toutes les espèces d'animaux d'élevage. Pour les pur-sang, cela pourrait concrètement aboutir à autoriser la monte artificielle, le transfert d'embryons, le clonage. Le Syndicat fait un travail de lobbying très conséquent auprès des parlementaires européens. Le dossier de la Case à cocher, un dossier très laborieux mais essentiel dans la reconnaissance du cheval comme un animal de rente. Puis, les avancées sur la PAC très favorable à la filière cheval sont abordées.

S'en suivent les comptes rendus des responsables de Commissions qui font le bilan du travail de leur groupe : **Patrice Renaudin** fait le rapport de ses activités juridiques et fiscales pour le Syndicat. Au sujet de la TVA : il évoque de possibles nouvelles négociations notamment pour que le taux réduit soit appliqué jusqu'à la mise à l'entraînement des poulains ou au moins la vente lorsqu'ils sont yearlings. Puis il évoque les conséquences de l'amendement Glavany et du statut du cheval dans le Code civil comme un être doué de sensibilité.

**Hubert Honoré**, Vice-président et responsable des relations internationales du Syndicat et de la Commission élevage, évoque le travail de fond réalisé par le Syndicat à Bruxelles, mais aussi à la présidence de la Fédération Européenne des Eleveurs de pur-sang et lors des réunions de la Fédération Mondiale des Eleveurs de pur-sang (ITBF).

**Tim Richardson**, responsable de la Commission sanitaire, dresse un bilan positif au niveau de la saison de monte et de la gestion du sanitaire en France, notamment grâce au RESPE. Il participe aussi aux travaux à l'international du Syndicat et relate le dossier de la récente législation anglaise en matière de tests de dépistage des stéroïdes anabolisants.

**Pierre Julienne**, pour la Commission technique, relate les grands dossiers de la mandature : de l'espace de compétence de l'éleveur en passant par la PAC du cheval, le mot d'ordre étant le maintien de la dimension agricole du métier d'éleveur de pur-sang.

**Pascal Noue** de la Commission étalonniers a demandé à Camille Vercken de faire le résumé des travaux de sa commission : le maintien du droit de rétention des certificats de saillies, la refonte graphique du Répertoire des étalons et la création du booklet des étalons, envoyé à tous les éleveurs de France.



Jean Biraben, Loïc Malivet, Alette Forien et Hubert Honoré  
© Scoop Dyga

**Anthony Baudouin** responsable des jeunes éleveurs avait également sollicité Camille Vercken pour rappeler les opérations à succès menées par les Jeunes Eleveurs dont notamment la Journée de découverte des courses lors du Jockey-Club qui visait à amener sur l'hippodrome des personnes néophytes et la Première Journée Européenne des Jeunes Eleveurs qui fut un grand succès.

**Loïc Malivet** est ensuite revenu sur les dossiers d'actualité notamment les récents dossiers de France Galop : menace sur l'hippodrome de Saint-Cloud, nouveau Longchamp, décret de 1997, composition du Comité, PMH, situation de Maisons-Laffitte etc. et évoque les dossiers importants dans lesquels l'influence du Syndicat a été déterminante (agrément de l'éleveur, fin de l'étalonnage public etc. ).

Les questions ont été nombreuses à l'issue de la réunion. Nous retiendrons l'intervention de **Henri Devin** qui a déploré la date de cette Assemblée Générale et qui a souligné l'important montant des aides de la PAC. Celle d'Arnaud Poirier qui a demandé des précisions sur les conséquences dramatiques si le règlement zootechnique européen devait être voté dans les conditions actuelles.

**Louis Romanet** lui a répondu en soulignant que les courses et l'élevage en Europe sont régis par les règles internationales du Stud-Book et que ce règlement qui autorise potentiellement le transfert d'embryons ou le clonage, s'il était voté tel quel, aurait pour conséquence de mettre l'Europe au banc du système mondial de courses et d'élevage de pur-sang.

**Patrick Fellous** a demandé des précisions sur la TVA. Hubert Harivel demande si le Syndicat se rapproche, dans le cadre de ses activités européennes, de la cellule européenne de Matignon. Jacques Bérés rappelle que sa sœur est eurodéputée.

A l'issue des questions, le Président Malivet annonce qu'il briguera un second mandat à la Présidence du Syndicat des Eleveurs.

100% du résultat net reversé à la filière hippique  
75000 emplois directs et indirects dans la filière  
1 modèle économique de référence dans le monde

# 100%

Nous n'avons pas fini de vous étonner.

Le PMU porte une responsabilité économique, sociale et territoriale vis-à-vis de l'ensemble de la filière hippique dont il apporte 80% du financement. Voilà pourquoi quand le PMU gagne, c'est toute la filière qui en bénéficie !

On parle que vous allez gagner

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ).



Même si l'Assemblée Générale de l'année 2015 a eu lieu, le Syndicat donne rendez-vous à ses membres pour débattre le lendemain du dernier jour des ventes d'août dans l'enceinte des ventes ARQANA.

À l'issue du vote des membres du Comité, réunis pour la première fois de la mandature, le 2 avril, **Loïc Malivet a été réélu à la majorité absolue Président du Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Sang de France.**

**Le Bureau suivant, proposé par le Président, a été élu à l'unanimité :**

- *Vice Président pour le plat* : Alette Forien
- *Vice Président pour l'obstacle* : Jean Biraben
- *Secrétaire Général* : Mathieu Daguzan Garros
- *Trésorier* : Jean-Pierre Colombu
- *Membres* : Christiane Head-Maarek, Alain Régnier, Pierric Rouxel, Roger-Yves Simon,

**Auxquels s'ajoutent les membres siégeant ès-qualités :**

- Loïc Malivet, *Président de l'Asselco*
- Yves Frémot, *Président du Syndicat du Sud-Ouest*
- Henry Roussignhol, *Président du Syndicat du Centre-Est*
- Kamel Chehboub, *Président du Syndicat du Sud-Est*
- Axelle Nègre de Watrigant par délégation d'Yves Plantin, *Président de l'AFAC*
- Paul Couderc, *Président d'Anglo Courses France.*

**Responsables des Commissions :**

- Sanitaire et bien-être animal : Tim Richardson
- International & FRBC : Hubert Honoré
- Elevage (ventes, primes, programme plat & obstacle) : Antoine de Talhouët-Roy  
Incluant Cellule Eleveurs sans sol : Jean-Pierre Colombu
- Communication, évènementiel & marketing : Céline Gualde & Pierric Rouxel
- Technique et économique : Pierre Julienne
- Etalonniers : Julian Ince
- Jeunes Eleveurs : Adrien Rambaud
- Electorale (année 2015) : Loïc Malivet

## Le Syndicat et ses élus n'oublie pas leurs éleveurs sans sol !

“ Retour sur l'article paru dans le JDG ayant pour titre “pourquoi un seul éleveur sans sol au Comité du Syndicat des Eleveurs ?” paru le jeudi 26 mars et la réponse de Loïc Malivet qui a suivi.

L'éditorial paru dans le JDG aujourd'hui salue les travaux menés par le Syndicat des Eleveurs sur les éleveurs sans sol. Il reprend, à juste titre, l'important observatoire économique mis en place en 2014 dont les conclusions ont été rendues lors de l'Assemblée Générale du mois d'août. J'ai commandé cette étude, jusqu'alors inédite au sein de la filière, et demandé qu'elle soit une priorité au Syndicat. Les éléments qui ont été mis en évidence par cette analyse de fond constituent un faisceau d'arguments majeurs à prendre en compte de manière urgente pour la pérennité de l'activité de ces acteurs incontournables. Apporteurs de capitaux et acheteurs de biens et tous les services, ils constituent le “poumon économique” de notre filière.



**RÉÉVALUATION DE LA GRATIFICATION MINIMALE DES STAGIAIRES**

Le montant horaire de la gratification pour les conventions de stage signées entre le 1<sup>er</sup> décembre 2014 et le 31 août 2015 est passé de 3€ à 3,30€. A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, il sera de 3,60€/h.

Rappelons que la gratification est obligatoire pour les stages d'une durée supérieure à deux mois.

Notre étude a mis en évidence un sentiment grave de ras-le-bol fiscal, l'augmentation du taux de TVA pouvant être comparée au coût de trop. Nous avons déjà pris toute la mesure de ce “spleen” chez les éleveurs sans sol, encore fallait-il pouvoir poser des chiffres dessus. C'est chose faite. Et c'est la raison pour laquelle, j'ai eu, à l'issue de notre réunion d'août, le projet de donner à ces éleveurs un nouvel espace de réflexion au sein de la Commission élevage. Proposition que je soumettrai au nouveau Comité.

Il y a quelques jours, les adhérents du Syndicat ont élu leurs 30 représentants pour les 4 années à venir. Voici les noms des éleveurs sans sol qui siègeront au Comité : Patrick Barbe, Jean-Pierre Colombu, Jean-Pierre Deroubaix, Axelle Nègre de Watrigant (ès qualité pour l'AFAC), Henry Roussignhol (es qualité pour le Centre-Est). Soit 5 élus dont les voix savent, en réunion, se faire entendre.

Je ne peux m'empêcher de saisir cette opportunité de m'exprimer pour partager avec vous quelques éléments pour aller plus loin.

Rappelons juste que les éleveurs sans sol votent. On le sait, ils s'intéressent beaucoup à la vie politique du Syndicat. Comme notre étude a pu le démontrer, les éleveurs sans sol adhérents du Syndicat possèdent des effectifs d'élevage supérieurs à la moyenne nationale. A ce titre, ce segment d'électeurs est donc composé d'éleveurs majoritairement avisés et au fait de l'importance d'une représentation institutionnelle. Le résultat des urnes nous montre donc que les éleveurs sans sol ont très certainement voté pour élire comme représentants des éleveurs avec sol. Ils témoignent ainsi de la confiance qu'ils ont à juste titre envers ces derniers pour défendre leurs intérêts. Les éleveurs avec sol étant naturellement très disposés à œuvrer à la bonne santé économique et morale de leurs clients. CQFD.

Cette bonne symbiose a existé de tout temps, en témoigne l'ensemble des avancées fiscales obtenues par le Syndicat pour les éleveurs sans sol ; elles sont nombreuses et monopolisent le cœur de nos attentions au même titre que celles des éleveurs avec sol :

- La possibilité d'opter pour la TVA agricole,
- pour les non intervenants, la possibilité de rester hors fiscalité (sauf pour les plus values),
- intervenants professionnels, il peuvent déduire leurs pertes de leurs autres revenus, quel que soit le montant de ces derniers. Etc.

N'oublions pas également que le Syndicat a été moteur dans la mise en place à l'échelle mondiale d'un observatoire sur le “recreational breeder” pour une prise en compte universelle de l'importance de cet acteur engagé, passionné, apporteur de capitaux extérieurs et acheteur conséquent de biens et de services dans la filière.

Loïc Malivet



© cdl



## EQUURES, le label environnemental de la filière équine

Lancé en 2014 par le Conseil des chevaux de Basse-Normandie, EquuRES, le label environnemental de la filière équine compte désormais 18 entités labélisées.

Depuis janvier 2015, le label EquuRES s'étend au niveau national, le Centre équestre du Grand Poitiers marque cette actualité en devenant la première structure labélisée hors de Normandie.

Bien-être animal, économies d'énergie, maîtrise des flux, préservation des ressources et de la biodiversité, qualité des sols, de l'eau, de l'air, autant de sujets pour lesquels le Label EquuRES apporte des solutions.

### Devenir une entité labélisée c'est :

- Être reconnue comme une structure pionnière et innovante
- Valoriser ses bonnes pratiques en matière d'environnement et de bien-être animal
- Maîtriser au mieux ses flux pour faire des économies

Toutes les entités de la filière équine peuvent être labélisées quelles que soient leurs activités, la seule condition pour être candidat est d'héberger des chevaux.

Pour plus d'informations sur le label : <http://chevaux-normandie.com/equures/>

### RENSEIGNEMENTS :

Conseil des Chevaux de Basse-Normandie  
6, avenue du Maréchal Montgomery - 14000 Caen  
Tel : 02 31 27 10 10  
[lola.quitard@chevaux-normandie.com](mailto:lola.quitard@chevaux-normandie.com)

## Diplôme universitaire de droit équin

C'est une formation inédite créée par l'Institut du Droit Équin et l'Université de Limoges. Il doit permettre de maîtriser les aspects juridiques relatifs au cheval et à son utilisation. C'est un diplôme niveau bac + 4 acquis après 126 heures de formations (9 sessions de 2 jours réparties sur 2 années universitaires, dans des lieux emblématiques du monde du cheval).

Il est donc accessible sans formation initiale, permanente ou continue et s'adresse aux professionnels ou aux étudiants.

Pour y être admis il faut être titulaire d'un diplôme Bac + 3 minimum.

Son coût est de 3000 euros par année soit 6000 euros en tout (possibilité de prise en charge).

**INSCRIPTIONS JUSQU'À MAI 2015** auprès de l'Institut de Droit Équin,  
Hôtel Burgy, 13 rue de Genève, 87100 Limoges cedex.  
Tel : 05 55 45 76 30.  
Email : [droitequin@gmail.com](mailto:droitequin@gmail.com).  
Site internet : [www.institut-droit-equin.fr](http://www.institut-droit-equin.fr)

Nous diffusons à nouveau cet article pour vous rappeler que l'échéance approche !

## LA DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE (DSN) : NOUVELLE PROCÉDURE OBLIGATOIRE DE LA MSA À PARTIR DE 2016.

### Qu'est ce que la DSN ?

La DSN est une déclaration sociale unique visant toutes les entreprises agricoles. Elle permet de remplacer l'ensemble des déclarations sociales par une transmission singulière, mensuelle et dématérialisée à partir du logiciel de paie.

Cette nouvelle procédure, qui fait partie du "choc de simplification" annoncé par le gouvernement, risque de ne pas être si simple pour les entreprises du secteur cheval qui ne font pas appel à un tiers déclarant (cabinet comptable) pour leurs déclarations sociales.

### Quels éléments seront pris en compte par la DSN ?

Tous les éléments compris dans les fiches de paies des salariés, complétés par les événements ponctuels qui régissent la vie professionnelle de chacun des salariés (arrêt et reprise de travail, rupture du contrat de travail, ...).

### Quels bénéfices pour quels risques pour l'entreprise lors du passage à la DSN ?

Si la MSA est contrainte, par une directive nationale, de soumettre ses entreprises cotisantes à adopter un mode de déclaration unique et dématérialisé (bien moins cher pour la collectivité) à l'horizon 2016, il y a un risque non négligeable et certainement une surcharge de travail à prévoir pour le déclarant ou le tiers déclarant de ce dernier. Alors qu'il y avait, dans le modèle précédent, plusieurs déclarations à réaliser, la MSA prenait à son compte le calcul des cotisations pour les salariés. Le nouveau système laisse le déclarant face au calcul de ses cotisations !

### Quelles entreprises pourraient être exonérées de la DSN ?

Toutes les entreprises qui aujourd'hui entrent dans le champ d'application du TESA (Titre Emploi Simplifié en Agriculture) avec une extension possible aux entreprises ayant dans leurs effectifs au maximum 5 employés en CDI (sans calcul du nombre d'employés ayant un CDD).

### Le conseil du Syndicat :

Il faut largement anticiper la mise en place prévue pour l'année 2016 de cette procédure (mise en place progressive dès 2015), se rapprocher dès maintenant de votre conseiller MSA pour savoir si vous aurez à vous acquitter de la DSN ou pas dès 2015. Il est également conseillé de vous rapprocher de votre cabinet comptable pour savoir de quelle manière il y aura une bonne anticipation et une bonne mise à jour de leurs logiciels de paie.

La MSA recherche actuellement quelques exploitations "pilotes", ce qui peut constituer aussi pour les volontaires un accompagnement intéressant car le système prévoit des amendes en cas de retard ou d'erreurs dans les déclarations.

Plus d'informations auprès de votre conseiller MSA ou sur [www.dsn-info.fr](http://www.dsn-info.fr)



### MERCI SYLVIE !

Elle aura aiguillé les éleveurs "perdus" dans les méandres de France Galop pendant près de 13 ans. Elle aura défendu les dossiers de ces derniers également devant toutes les instances de France Galop. Le Syndicat et tous les éleveurs perdent une grande alliée en la personne de Sylvie Mazier, du service des licences et des livrets, à qui nous souhaitons une excellente retraite bien méritée !

Voici son adresse email personnelle : [maziersylvie@orange.fr](mailto:maziersylvie@orange.fr)



**LA DATE LIMITE DE TÉLÉ-DÉCLARATION PAC DES SURFACES INITIALEMENT PRÉVUE LE 25 MAI A ÉTÉ REPOUSSÉE AU 9 JUIN 2015 INCLUS.**

(Les cessions de droits (DPU) et déclaration des aides vaches allaitantes, laitières restent à faire avant le 15 mai)

## Une PAC extrêmement favorable à la filière cheval

La réforme 2014 de la PAC a été extrêmement favorable à la filière cheval. Ceci est certainement dû, entre autres, au fort lobbying de l'EHN (European Horse Network) dont le Syndicat est membre par le biais de la Fédération Européenne.

La PAC est également plus "verte" et de fait, les entreprises du secteur cheval et surtout les haras et les élevages de chevaux sont en adéquation avec le modèle prôné par Bruxelles de productions raisonnées (faible chargement d'animaux par hectare, très faible utilisation de pesticides, faible érosion des sols, maintien des haies etc.). Les aides dites du second pilier lui sont donc favorables.

Il est impératif de faire valoir vos droits en 2015 pour bénéficier de ces aides qui peuvent se monter à plusieurs dizaines voire centaines d'euros par hectare. Le Syndicat vous apporte une aide personnalisée dans l'élaboration de vos dossiers (dans la mesure où vous ne nous sollicitez pas la veille de la clôture de dépôt des dossiers).

### Voici les conditions indispensables pour bénéficier de ces aides :

- être agriculteur actif en mai 2015, pouvoir prouver une activité agricole sur ses terres en 2013 (attestation MSA, ou, selon certaines conditions/régions, registre d'élevage),
- entretenir des surfaces en herbe pour une utilisation agricole,
- se faire connaître de la DDTM avant avril 2015 pour disposer des codes d'identification PACAGE et des codes d'accès au site téléPAC.
- Faire sa déclaration de surfaces téléPAC avant le 9 juin 2015.

### Les aides du 1<sup>er</sup> pilier :

Elles sont principalement constituées des droits à paiement de base (DPB), auxquels peuvent s'ajouter un paiement vert (sous réserve d'un cahier des charges précis) et une sur-dotation des 52 premiers hectares.

**Note importante :** les paiements correspondant aux aides de la PAC sont progressifs. Le versement des aides ne se déclenche qu'à partir du moment où le montant des aides dépasse le seuil des 200€. Il est néanmoins nécessaire de faire votre dossier de demande dès 2015 puisque les aides sont revalorisées chaque année (à titre indicatif, les 3 aides réunies passeront progressivement de 55€/ha à environ 200€/ha en 2019).

Les éleveurs installés en 2013 et qui n'auront pas fait de déclaration en 2015 ne pourront plus faire de déclaration PAC avant la prochaine réforme (vers 2021). La question des éleveurs nouvellement installés est malheureusement à l'heure où nous bouclons ces lignes encore en suspens auprès du Ministère de l'Agriculture.

Bonne nouvelle pour les éleveurs de chevaux : les droits à paiement unique qui étaient historiquement, pour les exploitations équinées, en dessous de la moyenne nationale (de 298€/ha) vont converger dès 2015 progressivement vers le montant moyen français par hectare.



© cdl

### Les aides du second pilier :

Elles sont plus compliquées en général à recevoir et dépendent aussi largement de la transposition qui est faite de la PAC à l'échelle régionale ou d'un territoire. Elles se déclinent en plusieurs subventions : ICHN (Indemnité Compensatoire à Handicap Naturel) et MAEC (Mesures Agro Environnementale Climatique). La PHAE, appelée aussi Prime herbagère, a, quant à elle, été supprimée et les fonds sont transférés vers l'ICHN. Votre Chambre d'agriculture pourra vous conseiller efficacement sur votre éligibilité à ces aides.



#### POUR LES NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES :

##### Voici les conditions nécessaires pour devenir bénéficiaire des aides de la PAC :

- votre exploitation possède un numéro SIRET enregistré auprès de la Chambre d'agriculture,
- vous êtes "agriculteur actif" au 15 mars 2015 (en activité principale ou secondaire),
- vous pouvez déclarer une activité agricole en 2013, par exemple d'une affiliation MSA comme cotisant ou cotisant solidaire.

##### Voici les démarches à accomplir :

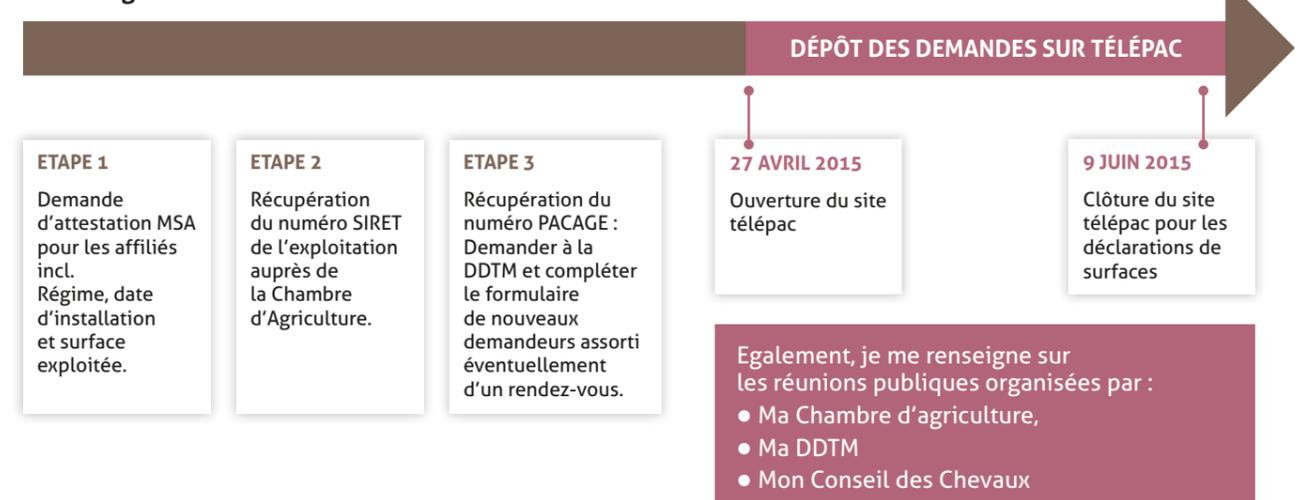
- faire une demande de numéro d'identification PACAGE auprès de la DDTM de son département (avril 2015) grâce au formulaire de nouveaux demandeurs.
- réaliser votre déclaration de surface PAC sur le site téléPAC ([www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr) ou <https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/prd/ident/question.action>) avant le 9 juin 2015.

#### Notre conseil :

- 1// Même si vous ne comprenez rien à la PAC, ne manquez pas de "rentrer" en 2015 dans ce système de versement d'aides ! Et si le calcul de vos aides montre que vous ne percevrez pas d'aides en 2015, en rentrant dans le système, le montant de vos aides sera réévalué annuellement et déclenchera un paiement d'ici quelques exercices.
- 2// Rapprochez-vous le plus rapidement possible d'un conseiller de votre Chambre d'agriculture et prenez rendez-vous avec un conseiller de votre DDTM.
- 3// Dans le même temps, prenez contact avec le Conseil des Chevaux de votre région pour connaître les dispositifs notamment du second pilier qui sont ouverts aux éleveurs de chevaux.

**N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE POUR FAIRE TOUTES CES DÉMARCHES QUI PEUVENT S'AVÉRER CHRONOPHAGES !**

### Chronologie nouveaux demandeurs des aides de la PAC





Chantilly  
© Coll. privée



Sur les pistes avec Mme Head - Maarek  
© Coll. privée



Avec Trêve, dans les écuries de Mme Head - Maarek  
© Coll. privée

## Aux Courses Les Jeunes

Aux Courses Les Jeunes, une nouvelle association étudiante de jeunes passionnés des courses a lancé son premier événement le samedi 28 mars dernier. A travers les Bureaux d'Elèves et autres associations des écoles et universités de Paris, les 4 étudiants à la tête du projet ont invité une trentaine de jeunes. La sortie consistait à visiter le centre d'entraînement de Chantilly ainsi que de passer un après-midi aux courses à l'hippodrome de Saint-Cloud.

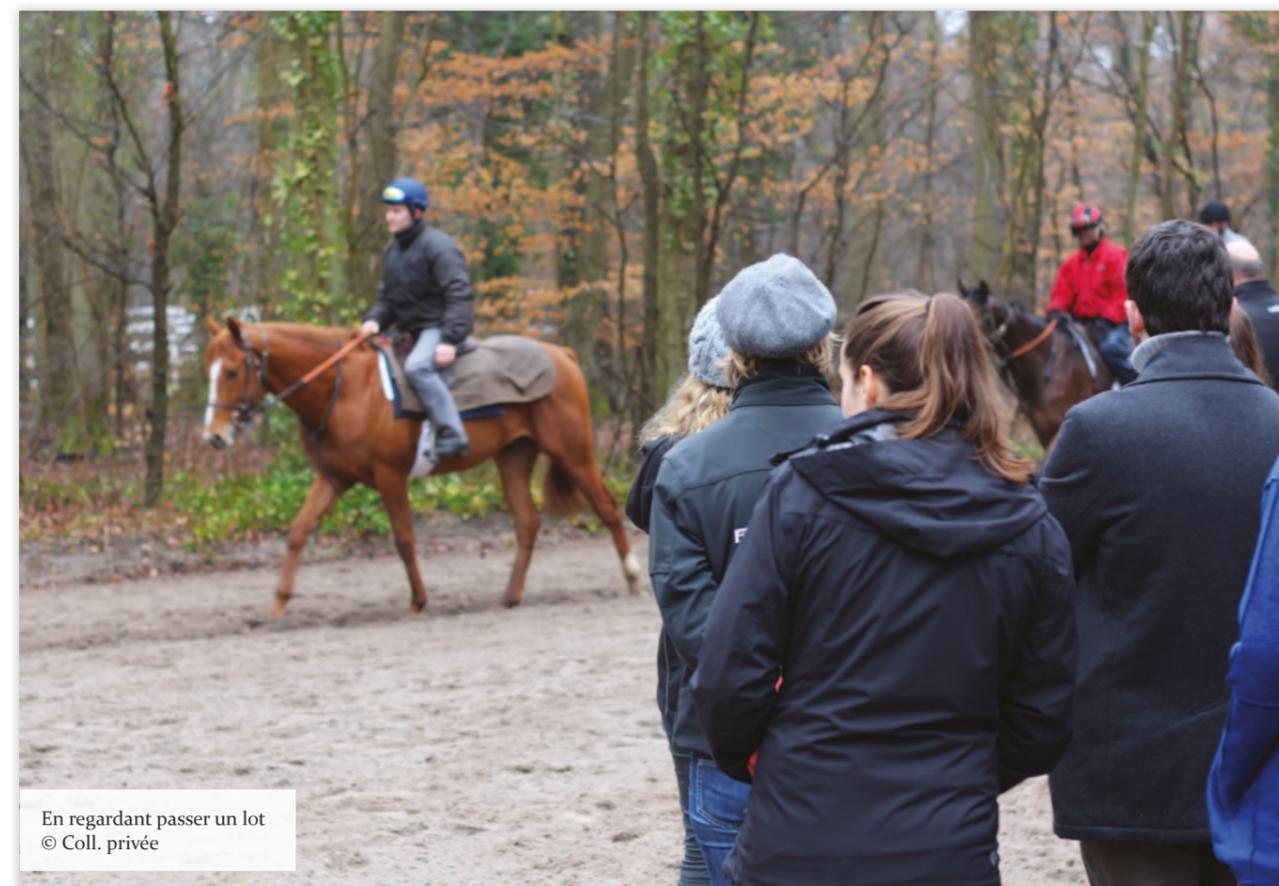
Les 30 étudiants ont pu fouler les pistes du centre d'entraînement de Chantilly. Sur "les Aigles", ils ont rencontré 3 entraîneurs, ces derniers ont partagé leur expérience et leur passion pour les courses. Christiane Head a invité les étudiants dans ses écuries pour rencontrer Trêve. La championne tente un triplé historique dans la plus grande course du monde en octobre 2015, l'association Aux Courses Les Jeunes sera dans les tribunes de Longchamp pour la supporter.

L'incroyable Trêve a pris la pose avec un groupe d'étudiants de ASSAS, EDC, ESCE, ENVA, HEC, Sorbonne... Ensuite le groupe est parti pour l'hippodrome de Saint-Cloud où se tenait une réunion de courses de galop. Les professionnels ont fait visiter les infrastructures et ont expliqué "les règles du jeu" aux jeunes néophytes. Les étudiants étaient très concernés par l'entretien et les soins apportés aux chevaux avant et après la course. Stéphane Pasquier a parlé de son métier de jockey et les fabuleuses anecdotes de sa carrière à travers le monde.

Cette initiative est supportée par les Jeunes Eleveurs du Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Sang de France ainsi que France Galop. L'association organise un événement tous les mois sur les hippodromes, les pistes d'entraînement, les haras... Elle ouvre les portes de ce monde, offre des contenus explicatifs sur internet. Les photos et dates des prochains événements sont disponibles sur leur page Facebook (<https://www.facebook.com/aclj1>). L'association recherche d'autres jeunes passionnés en université ou école supérieur afin de partager leurs idées et jouer un rôle de relais dans chaque école, n'hésitez pas à contacter : Aux Courses Les Jeunes. Association Aux Courses Les Jeunes Courses.jeunes@gmail.com



Rencontre avec Stéphane Pasquier  
© Coll. privée



En regardant passer un lot  
© Coll. privée

ASSELCO, QUELQUES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

- **le 9 mai**, au cours de la soirée de gala de l'APGO (Association des Propriétaires du Galop de l'Ouest), organisée cette année à St Mars La Jaille (44), l'ASSELCO offre au tirage au sort deux bons d'achat de 3000€, utilisables au cours de l'année en cours pour compléter l'acquisition de deux yearlings, soit en ventes publiques, soit à l'amiable chez des éleveurs membres de l'ASSELCO.
- **le 9 septembre**, l'ASSELCO sponsorise le Grand Handicap du Lion d'Angers, et convie tous ses adhérents à se retrouver sur l'hippodrome ce jour-là, autour d'un verre de l'amitié à l'issue de la course.
- **le 5 novembre au soir**, pour clôturer la première journée des ventes Osarus (yearlings), l'ASSELCO, en partenariat avec Osarus, offre à tous les participants, vendeurs, acheteurs et observateurs, son désormais traditionnel pot au feu convivial, servi au restaurant panoramique de l'hippodrome du Lion d'Angers.
- **le 10 novembre** : Assemblée Générale de l'ASSELCO suivie de la Soirée de l'Élevage, qui se tiendront cette année à Vitre (35). Au cours du dîner, remises de trophées, tirage au sort de nombreuses saillies offertes par les étalonniers, auxquelles s'ajoutent quelques saillies achetées par l'ASSELCO, ambiance festive et dansante assurée !

## Association des Eleveurs du Centre-Est

L'Association des Eleveurs du Centre-Est a élu, le 3 mars dernier, un nouveau Conseil d'Administration composé comme suit :

- Henry ROUSSIGNHOL, *Président*
- Louis de ROMANET, *Vice-président*
- Nicolas de LAGENESTE, *Vice-président*
- Emmanuel SAYET, *Trésorier*
- Jean-Marie CALLIER, *Secrétaire Général*

Six commissions ont également été créées, en voici ci-dessous le détail :

- 1// Commission Relations Extérieures entre les différentes associations AQPS, ANGLO et autres associations de races :**  
Michel BOURGNEUF, René Marc GIRAUD.
- 2// Commission Statutaire :**  
Emmanuel SAYET, Philippe LADROUE, Yvon MAUPOIL.
- 3// Commission Etalons :**  
Nicolas de LAGENESTE, René Marc GIRAUD, Patrick JOUBERT, Jean-Marie CALLIER.
- 4// Commission Assemblée Générale :**  
Henry ROUSSIGNHOL, Patrick JOUBERT, Jean-Marie CALLIER.
- 5// Commission Bulletin des Eleveurs (BICE) :**  
Nicolas de LAGENESTE, Henry ROUSSIGNHOL, Joël DENIS.
- 6// Commission Technique et Règlement du Tirage au Sort :**  
Emmanuel SAYET, Jean-Philippe RIVOIRE.

## En 2015, l'anglo-arabe poursuit son ouverture

L'Anglo-Arabe a connu une croissance du nombre de ses naissances. En 2014, sur le sol français, ces dernières ont augmenté de 14 %. Fort de ce dynamisme les éleveurs d'Anglo-Arabes, par le biais de leur association le Syndicat Anglo Course, ont mis en place une série d'actions visant à mettre en avant les points forts de la race.

### L'Anglo-Arabe soutient les partants en obstacle

La saison 2015 a démarré de la meilleure des manières pour les Anglo-Arabes. Feu Croisé (Feu Ardent) s'est imposé avec panache dans le Grand Cross de Pau (L). À Auteuil, Foudre du Pécros (Network) s'est classée deuxième du Prix Air Landais de Vanilla Crush. Ce dernier est l'un des favoris de l'édition 2015 du Grand Steeple Chase de Paris (Gr1). Foudre du Pécros s'était précédemment classée troisième du Prix Sytaj (Gr3). Ses performances s'inscrivent dans la lignée de plusieurs très bons sujets comme Synaptique (Saint des Saints) ou Monpilou (Saint des Saints). Ces Anglo-Arabes ont fait briller leur race à Auteuil sous la casaque de Jacques Detré. À l'avenir ils pourraient être rejoints au palmarès des épreuves de la butte Montmartre par toute une génération d'Anglo-Arabes fabriqués pour l'obstacle. On les appelle les "12,5", en référence à leur pourcentage de sang arabe qui leur permet d'être performants dans les épreuves pour tous chevaux. Art Sacré (Saint des Saints) est issu du même père et de la même famille que Synaptique et Monpilou.

Celui qui porte la même casaque que ses glorieux aînés est l'un des espoirs parisiens de la race. L'ensemble des Anglo-Arabes évoqués dans cet article ont été façonnés dans le circuit réservé à la race. Une fois arrivés à maturité ces derniers sont appelés à franchir un palier pour aller soutenir le nombre de partants dans les épreuves pour tous chevaux.

### L'Anglo-Arabe un cheval polyvalent

L'un des atouts de la race Anglo-Arabe réside dans sa capacité à s'épanouir avec la même réussite en plat et en obstacle. Jade de la Palisse (Zamouncho) en est l'un des exemples les plus heureux et les plus récents. Cette représentante de Madame Emmanuelle Kleparski Thomas a fait forte impression cet hiver en s'imposant de quinze et vingt longueurs sur les haies paloises. Pour sa quatrième sortie son entraîneur Xavier Thomas-Demeulte, qui connaît une belle réussite avec les Anglo-Arabes, a décidé de l'essayer en plat. Sa victoire pour sa première tentative dans la discipline illustre bien la polyvalence de l'Anglo. De même Don Simon (Jebeland Pontadour) s'est imposé dans deux bons steeple-chases en ce début 2015, dont le dernier par dix longueurs. Ce pensionnaire de Didier Guillemain a également de belles lignes en plat. Il a notamment gagné l'édition 2012 de la Poule d'Essai des 12,5%. Don Simon porte les couleurs de la Marquise de Moratalla, dont la carrière de propriétaire a débuté avec les Anglo-Arabes. La Marquise est l'un des nombreux exemples de propriétaires ayant débuté avec les Anglos, avant de diversifier avec succès leur effectif, tout en restant fidèle à la race qui les a vu débiter dans le sport hippique. Cette capacité à mettre le pied à l'étrier à de nouveaux propriétaires est l'un des apports de l'Anglo-Arabe à l'ensemble de la filière hippique.



Jade De La Palisse  
© Robert Polin

### L'Anglo-Arabe s'inscrit dans une démarche d'ouverture

Qui dit Sud-Ouest, dit convivialité. C'est en tout cas le constat que les participants de l'édition 2014 du Grand Show de l'Anglo-Arabe ont pu faire. Les courses hippiques doivent avant tout rester un plaisir. C'est le fil rouge de l'organisation de cette manifestation qui a pour vocation de faire découvrir la race Anglo-Arabe sur l'hippodrome de la Teste-de-Buch, au cœur du bassin d'Arcachon. Cette manifestation matérialise une démarche d'ouverture et de communication. Les principaux médias hippiques s'ouvrent aux Anglo-Arabes. Par exemple, Jour de Galop couvre les meilleures épreuves réservées à la race. Paris Turf, en association avec le Syndicat Anglo Course, vient de mettre en place un challenge pour récompenser le meilleur Anglo-Arabe de trois ans. Enfin le site internet [www.anglocourse.com](http://www.anglocourse.com), en partenariat avec France Sire, relaye l'information relative aux Anglos tout au long de la saison hippique. L'ensemble des personnes intéressées par le sport hippique ou souhaitant découvrir l'Anglo-Arabe sont conviées le 24 septembre 2015 à La Teste-de-Buch pour la deuxième édition du Grand Show de l'Anglo-Arabe. Le meilleur accueil leur sera réservé !



Feu Croisé  
© Scoop Dyga



Foudre du Pécros  
© Scoop Dyga



## L'élevage français de pur-sang arabes à l'honneur à l'étranger

Deux pur-sang arabes, nés, élevés et entraînés en France, ont remporté le 25 et 26 février deux Groupes 1PA lors du 24ème Festival Equestre International du Qatar :

- **MISTER GINOUX** (FR), entraîné par Thomas Fourcy pour la casaque d'Al Shaqab Racing (HH Cheikh Joaan bin Hamad Al Thani) et monté par Julien Augé, a remporté le Qatar International Trophy (Gr1 PA) le 25 février à Doha. Mister Ginoux est né en Charente, à Ébréon, chez Bruno Bellaud. Il a ensuite été débourré et pré-entraîné par Yann Creff, installé sur l'hippodrome de Mont-de-Marsan.
- Le lendemain, face à l'élite des pur-sang arabes du Qatar, **AL MOURTAZEZ** (FR) a réalisé une très grande performance en s'imposant de bout en bout dans le prestigieux Emir's Sword (Gr1 PA) pour le même entraînement et casaque que Mister Ginoux. La deuxième place revenant à **DJAINKA DES FORGES** (FR) lauréate de l'édition 2014 de la Qatar Arabian World Cup (Gr1 PA). Al Mourtazez est né en Charente-Maritime, chez Nada Mousalli, Faiz Al Elweet et Hassan Mousli.

Pendant le Festival les propriétaires des pur-sang arabes avec le plus haut rating en 2014 ont également été mis à l'honneur :

- Chez les 4 ans et +, c'est **DJAINKA DES FORGES** (FR) qui a obtenu le meilleur rating : 124, à égalité avec **AL TAIR** (GB), cette jument a été élevée au Haras des Forges par Catherine de Robert-Labarthe.
- Chez les 3 ans, c'est **AL MOUWAFFAK** (FR) qui a obtenu le meilleur rating : 116, il a été élevé par Nada Mousalli et Hassan Mousli en Charente-Maritime.

Cinq chevaux, nés et élevés en France, aux cinq premières places d'un Groupe 1PA réservé aux pur-sang arabes le 28 mars à Dubaï :

L'élevage français de pur-sang arabes domine en s'octroyant les cinq premières places de la Dubaï Kahayla Classic (Gr1 PA). Cette épreuve, dotée d'une allocation d'un million de dollars, fait partie des toutes meilleures épreuves au monde.

- Le gagnant **MANARK** (FR) est un produit du Haras de Mandore, il a commencé sa carrière chez Damien de Watrigant avant de rejoindre les boxes de Gillian Duffield en Angleterre puis ceux d'Erwan Charpy à Dubaï fin 2014.
- **VALIANT BOY** (FR), **RAAZIQ** (FR), **DJAINKA DES FORGES** (FR) et **ABU ALABYAD** (FR) complètent le quinté.



Al Mourtazez après la course  
© Coll. privée

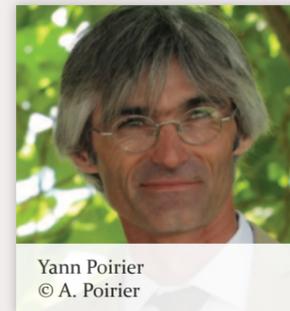
## Disparitions...



Yvon Lelimoizin  
© APHR

YVON LELIMOIZIN

L'éleveur emblématique de Cirrus des Aigles nous a quitté. Nous garderons le souvenir de son immense passion pour les courses et pour l'élevage et de son adoration sans limites pour cet immense champion qu'est Cirrus des Aigles.



Yann Poirier  
© A. Poirier

YANN POIRIER

Extrait du témoignage de Loïc Malivet :

“ Les mots manquent pour exprimer mon émotion au lendemain de la disparition tragique de Yann Poirier. Nos pensées vont à sa femme et à ses deux filles, à sa famille et à toutes les personnes qui s'impliquaient à côté de ce grand homme de cheval qui avait su professionnaliser le monde du débouillage et du pré-entraînement. Jamais avare de son temps, son implication associative et institutionnelle à travers sa présidence de l'Association des débouilleurs pré-entraîneurs, des AQPS de l'Ouest, du Bureau national des AQPS, forçait le respect, et en faisait un interlocuteur de choix, un pied ancré dans la réalité du métier et l'autre dévoué à l'amélioration de notre filière et à son rayonnement. Qu'il sache que nous lui sommes infiniment reconnaissants. ”



Jean-Michel de Kergorlay  
© Coll. privée

JEAN-MICHEL DE KERGORLAY

“ Jean Michel était un gentilhomme au sens propre comme au sens figuré. Au sens propre, la gentillesse, au sens figuré, le courage dans la discrétion. Sa gentillesse se manifestait dès qu'on en avait besoin. Son empathie était naturelle. Cruciverbiste, d'abord avec le très connu Roger la Ferte, il composait ces dernières années les mots croisés de Valeurs Actuelles. Mais c'est bien dans notre microcosme qu'il a laissé son empreinte, collaborant très efficacement à Courses et Elevage, à l'Abrégé des Compétitions Equestres et surtout en créant un véritable tableau économique de nos activités avec Ecus, traitant de statistiques sur l'emploi, sur la monte des pur-sang, aussi bien que des naissances de baudets du Poitou. Il avait réussi à dessiner les contours précis d'un monde du cheval qui à force de se déchirer, oubliait qu'il formait un tout. Jean Michel m'avait dit que le projet avait été refusé pour des raisons budgétaires (quelques milliers de francs à l'époque) et qu'il allait faire une édition manuscrite, ce qu'il fit! Il s'agissait tout de même d'une centaine de pages de tableaux sur le financement de la filière et de la production, des sports équestres, des courses et de l'élevage, etc ... Un tirage de 100 exemplaires suffit à aiguïser les convoitises de (feu) les Haras Nationaux qui en reprirent l'édition, à leur compte, quelques années après en avoir refusé le budget. Notre ami ne s'est pas découragé et a continué à inventer. Après que j'aie quitté l'UNIC il a été handicapé, puis commissaire respecté. Il nous a quittés à l'aube d'une retraite bien méritée. Jean-Michel était aimé de tous, il laisse une image d'élégance et d'intégrité. ”

Christian Meunier  
Ancien Directeur de l'UNIC

### Adhérents à l'honneur PLAT du 10/01/2015 au 12/04/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SCEA Haras des PRAIRIES	FRANKYFOURFINGERS	Al Maktoum Challenge R2	2	UAE
Haras de la PERELLE	CLADOCERA	Cape Verdi St. Balanchine St.	2 2	UAE UAE
Barbara MOSER	TESTA ROSSI	Lambholm South Endeavour S.	3	USA
Hubert HONORÉ	PORNICHET	Telegraph Neville Sellwood St.	3	AUS
Jean COLLET	SILVERWAVE	Prix La Force	3	FR

### Adhérents à l'honneur OBSTACLE du 10/01/2015 au 12/04/2015

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SCEA Haras de LA ROUSSELIÈRE	UN DE SCEAUX	Arkle Challenge Trophy Chase Arkle Novice Chase	1 1	IRE IRE
Thierry de LA HÉRONNIÈRE	PETITE PARISIENNE	Spring Juvenile Hurdle	1	IRE
Damien BELLANGER	BALDER SUCCES	Betfair Ascot Chase	1	GB
Haras de LA FAISANDERIE	DOUVAN	Supreme Novices' Hurdle	1	GB
Patrick JOUBERT	SILVINIACO CONTI	Betfair Bowl Chase	1	GB
Haras de SAINT VOIR & Patrick JOUBERT	VAUTOUR	Golden Miller Novices' Chase Killiney Novice Chase	1 2	GB IRE
Comte Antoine-Audoine MAGGIAR	VROUM VROUM MAG	Leading Light Mares Novice Chase	2	IRE
		Dawn Run Mares Novice Chase	2	IRE
Isabelle PACAULT	ASO	Rossington Main Novices' Hurdle	2	GB
Pierre de MALEISSYE-MELUN & Guillaume MACAIRE	AINSI FIDELES	Reynoldstown Novices' Chase	2	GB
Antoine GRONFIER	VERY WOOD	Ten Up Novice Chase	2	IRE
Haras de LA FAISANDERIE	DOUVAN	Moscow Flyer Novice Hurdle	2	IRE
GAEC de la SEGUEGNE & Jean-Michel CAMPOS	KITTEN ROCK	Red Mills Trial Hurdle	2	IRE
		Limestone Lad Hurdle	3	IRE
Jean-Claude FLEURY	VENT SOMBRE	Grand Prix de Pau	3	FR
Ecurie MAULEPAIRE	ROI DES FRANCS	Surehaul Mercedes-Benz Hurdle	3	IRE
André-Marcel POMMERAI	AS DE MÉE	National Hunt Novices Hcap Hurdle	3	GB
SCEA Haras de MIRANDE	WINNEYEV	Prix Duc d'Anjou	3	FR
Jean-Christian RAYMOND	QUALANDO	Fred Winter Juvenile Novice's Hurdle	3	GB
Haras de SAINT VOIR	AUX PTITS SOINS	Coral Cup Hcap Hurdle	3	GB
Berend VAN DALFSEN	LACHLAN BRIDGE	Prix Troytown	3	FR
Haras des COUDRAIES	KOTKIKOVA	Prix Fleuret	3	FR
Comte Antoine-Audoine MAGGIAR	VROUM VROUM MAG	John & Chich Fowler Mares Chase	3	IRE

PLAT

### Plat - Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 12/04/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	ELUSIVE CITY	60	22	27	57	428 530	7 142
2	DANEHILL DANCER	24	14	16	23	313 900	13 079
3	AMERICAN POST	53	11	13	57	309 300	5 835
4	KING'S BEST	53	10	11	50	291 630	5 502
5	LE HAVRE	51	10	11	40	267 400	5 243
6	HOLY ROMAN EMPEROR	32	10	15	45	245 470	7 670
7	WHIPPER	52	11	11	47	242 360	4 660
8	VERGLAS	36	11	14	48	240 605	6 683
9	KINGSALSA	40	9	10	37	231 720	5 793
10	MUHTATHIR	32	13	17	32	229 440	7 170
11	ORPEN	41	10	10	45	227 275	5 543
12	GOLD AWAY	45	11	11	44	226 490	5 033
13	INVINCIBLE SPIRIT	26	8	9	23	225 150	8 659
14	AUSSIE RULES	34	9	12	48	219 910	6 467
15	ROCK OF GIBRALTAR	25	10	12	27	207 080	8 283
16	SHAMARDAL	20	8	10	19	205 020	10 251
17	STORMY RIVER	41	11	11	35	199 280	4 860
18	FOOTSTEPSINTHESAND	28	8	12	25	194 805	6 957
19	PANIS	41	4	4	46	190 390	4 643
20	DEPORTIVO	28	10	11	30	181 580	6 485
21	TURTLE BOWL	34	8	8	37	175 560	5 163
22	SLICKLY	61	6	7	51	173 940	2 851
23	HOLD THAT TIGER	28	9	11	21	171 640	6 130
24	SIYOUNI	36	5	5	27	165 575	4 599
25	SILVER FROST	30	4	6	31	162 350	5 411

PLAT

### Plat - Palmarès des Etalons Père de vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2015 au 12/04/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	ELUSIVE CITY	60	22	27	57	428 530	7 142
2	AMERICAN POST	53	11	13	57	309 300	5 835
3	LE HAVRE	51	10	11	40	267 400	5 243
4	WHIPPER	52	11	11	47	242 360	4 660
5	KINGSALSA	40	9	10	37	231 720	5 793
6	MUHTATHIR	32	13	17	32	229 440	7 170
7	ORPEN	41	10	10	45	227 275	5 543
8	GOLD AWAY	45	11	11	44	226 490	5 033
9	STORMY RIVER	41	11	11	35	199 280	4 860
10	PANIS	41	4	4	46	190 390	4 643
11	DEPORTIVO	28	10	11	30	181 580	6 485
12	SLICKLY	61	6	7	51	173 940	2 851
13	SIYOUNI	36	5	5	27	165 575	4 599
14	SILVER FROST	30	4	6	31	162 350	5 411
15	AIR CHIEF MARSHAL	27	5	6	26	161 550	5 983
16	SOLDIER OF FORTUNE	43	6	6	42	161 300	3 751
17	PALACE EPISODE	8	5	9	17	143 060	17 882
18	NAAQOOS	38	3	4	31	117 300	3 086
19	VATORI	26	7	7	24	117 130	4 505
20	MUHAYMIN	17	3	4	19	113 410	6 671
21	DIAMOND GREEN	30	3	3	28	113 050	3 768
22	EARLY MARCH	28	5	6	27	112 460	4 016
23	KENTUCKY DYNAMITE	20	5	5	25	112 275	5 613
24	SOAVE	22	5	7	19	112 160	5 098
25	FALCO	32	6	12	27	111 400	3 481



© cdl

## Plat - Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 12/04/2015

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	WERTHEIMER & FRERE	62	134	25	56	69 210
2	ALAIN CHOPARD	41	132	17	50	59 898
3	S.A. AGA KHAN	44	83	12	36	49 996
4	DAYTON INVESTMENTS LTD	36	72	13	23	46 663
5	HARAS DU QUESNAY	38	91	10	31	45 122
6	JEAN-CLAUDE SEROUL	30	83	12	38	44 908
7	HARAS D'ETREHAM	30	73	10	27	32 612
8	MISE DE MORATALLA	33	93	11	42	30 276
9	THIERRY DE LA HERONNIERE	31	93	9	37	29 635
10	PETRA BLOODSTOCK AGENCY LTD	18	54	7	20	28 399
11	FRANKLIN FINANCE S.A.	26	57	5	26	27 901
12	ALEYRION BLOODSTOCK LTD	19	51	6	34	26 708
13	HARAS DE LA PERELLE	24	55	7	18	24 299
14	HARAS DU MEZERAY S.A.	18	52	10	14	22 367
15	ELEVAGE HARAS DE BOURGEOUVILLE	17	40	4	16	21 941
16	JANUS BLOODSTOCK INC.	15	46	6	21	21 319
17	S.F. BLOODSTOCK LLC	13	29	3	13	21 123
18	ECURIE SKYMARC FARM	29	72	9	26	21 085
19	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	10	23	5	12	20 059
20	ECURIE BIRABEN	18	51	4	29	19 119

## Obstacle - Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2015 au 12/04/2015

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	SCEA HARAS DE MIRANDE	20	73	10	34	57 166
2	JEAN-MARC LUCAS	14	26	4	10	38 783
3	HARAS DE SAINT-VOIR	29	54	12	15	36 301
4	GUY DENUAULT	3	14	4	6	24 631
5	JACQUES CYPRES	19	40	8	12	24 261
6	ANDRE-JEAN BELLOIR	5	14	3	5	23 182
7	ECURIE D	9	25	6	9	22 173
8	MME GILBERT GALLOT	2	5	2	2	21 579
9	MICHEL BOURGNEUF	11	27	6	14	21 438
10	MME BERNARD LE GENTIL	10	22	8	8	20 107
11	HARAS DES COUDRAIES	5	11	2	6	19 814
12	SCEA HAMEL STUD	11	21	3	9	19 550
13	FRANCOIS-MARIE COTTIN	23	51	4	12	18 306
14	EARL TOUILLON-MOIRON	1	5	1	4	18 303
15	CLAUDE-YVES PELS	15	36	3	18	17 411
15	MME SOLANGE ESNOUF	4	12	2	4	17 065
17	MME YVETTE GODEFROY	3	5	1	2	16 447
18	BEREND VAN DALFSEN	5	13	3	2	15 037
19	MME BENOIT GABEUR	7	15	3	6	14 856
20	ECURIE MAULEPAIRE	6	14	1	6	13 456

## Obstacle - Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2015 au 12/04/2015

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	POLIGLOTE	51	16	24	48	835 770	16 387
2	MARTALINE	61	18	25	53	727 915	11 933
3	SAINT DES SAINTS	45	11	12	41	479 810	10 662
4	NETWORK	44	11	13	45	478 990	10 886
5	ASTARABAD	25	6	7	29	420 005	16 800
6	DOM ALCO	28	10	12	25	367 270	13 116
7	AL NAMIX	40	7	8	43	316 705	7 917
8	CALIFET	43	7	7	38	310 220	7 214
9	NICKNAME	33	5	7	46	283 650	8 595
10	BALLINGARRY	35	8	9	27	274 320	7 837
11	TREMPOLINO	13	5	6	8	243 870	18 759
12	BALKO	32	9	9	23	234 590	7 330
13	GOLDNEYEV	15	4	5	23	226 085	15 072
14	ASSESSOR	20	2	3	18	210 880	10 544
15	VOIX DU NORD	20	5	6	18	210 715	10 535
16	KAPGARDE	35	3	3	36	210 245	6 007
17	TURGEON	25	5	5	23	177 750	7 110
18	CRILLON	10	3	5	6	176 350	17 635
19	ENRIQUE	25	5	6	18	163 145	6 525
20	SAGEBURG	13	3	4	10	159 375	12 259